

Commune de



Saint-Laurent-d'Agnny

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MARS 2024

Affiché le 14 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LAURENT-d'AGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BREUZIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 mars 2024

Étaient présents : F. BREUZIN – C. TRICHARD - C. POUZARGUE- D.MONOD - O. CONTRERAS – V. PASQUIER – C.CROTTET- I. MORETTON-FRAYSSÉ – S. BOIRAL – PY DUCREST - P. GUIZE - H.DESTANDAU - A. BERGER - P. POILANE – G. FLEURY - M. JOLLY - JJ.DURANTIN - D.FERLAY
Excusés : M. RIBIER (pouvoir F. BREUZIN)

Secrétaire de séance : C. CROTTET

Les membres du Conseil municipal, approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 12 février 2024.

Intervention de l'association Komanu – France Bénin

Messieurs François DESCOMBES Président et Guy CHARBONNIER, vice-Président de l'association Komanu France-Bénin interviennent en début de séance afin de remercier les élus pour leur soutien financier et accompagnement avec l'Agence de l'eau, dans le projet de forage d'un puits à Kérou, village au Nord du BENIN.

Le bloc sanitaire équipé de réservoir d'eau en toiture et de panneaux solaires a été réceptionné le 20 décembre 2023. Cette opération permet ainsi d'alimenter une école maternelle de 300 enfants de ainsi que la population du quartier concerné.

L'association continue ses actions de solidarité et travaille actuellement sur un projet « doudou » en lien avec l'école maternelle de la Commune.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET GENERAL M14

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents, le Compte de gestion 2023 du budget général M14.

La section de fonctionnement présente un excédent de 854 157,67 €.

La section d'investissement présente un résultat déficitaire de 74 707, 91 €. Compte tenu d'un résultat antérieur reporté en 2023 déficitaire de 512 465.54 €, le résultat de clôture de la section s'établit à -587 173.45 €.

Le résultat de l'exercice 2023 s'élève à 779 449,76 €.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET GENERAL M14

Conformément au compte de gestion, la section de fonctionnement présente un excédent de 854 157,67 €.

La section d'investissement présente un résultat déficitaire de 74 707, 91 €. Compte tenu d'un résultat antérieur reporté en 2023 déficitaire de 512 465.54 €, le résultat de clôture de la section s'établit à -587 173.45 €.

Le résultat de l'exercice 2023 s'élève à 779 449,76 €.

Le Compte administratif de l'exercice 2023, après retrait de Monsieur le Maire, est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET GENERAL M14

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, l'affectation du résultat 2023 proposée à savoir l'affectation de **854 157.67 €** en réserve d'investissement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET GENERAL M57

Après exposé et à l'unanimité, le Conseil municipal vote le budget général M14.
La section de fonctionnement s'équilibre à 2 238 600 €.

La section d'investissement présente un total de dépenses de 2 842 773.46 € et un total de recettes s'équilibrant à 2 842 773.46 € incluant un solde d'exécution reporté négatif de 587 173.46 €.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition pour l'année à venir.

A l'unanimité, le conseil municipal propose d'appliquer les taux suivants :

- 16,11 % pour la taxe d'habitation,
- 16,40 % + 11,03 % soit 27,43 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 70,14 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

MISE EN OEUVRE DE LA FONGIBILITE DES CREDITS – BUDGET M57 :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ; le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section de fonctionnement et 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section d'investissement.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'attribuer au titre de l'exercice 2024, un montant total de subventions de 10 850 € répartis entre les associations ayant présenté un projet abouti.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ECOLE MATERNELLE POUR LE FINANCEMENT D'UN PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE

Le Conseil municipal propose de participer à hauteur de 1169 € au financement du projet danse de l'école maternelle dont l'objectif est d'accompagner les enfants et les enseignantes dans la création d'installations plastiques pour immerger les spectateurs dans un univers onirique lors de la fête de l'école.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC POUR L'INFORMATISATION, LA CREATION DE SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS, LA MISE EN ACCESSIBILITE NUMERIQUE ET L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.

Considérant que la Direction Régionale des Affaires culturelles est susceptible d'apporter son concours dans le cadre de la Dotation Globale de Développement (DGD) pour les bibliothèques publiques ;
L'assemblée avec 18 voix Pour et 1 voix Contre, décide de déposer une demande de subvention pour lancer l'opération d'informatisation de la bibliothèque dont le budget prévisionnel s'élève à 10 000 €. Cette évolution s'inscrit dans une volonté d'offrir davantage de modernité et de convivialité au public usager, en améliorant en profondeur l'organisation des collections ainsi qu'un accès rapide et ludique à celles-ci.

QUESTIONS DIVERSES

❖ TRAVAUX ET AMENAGEMENT

Grande rue – Cadix : Les travaux d'aménagement se poursuivent. Le chemin du Cadix a été bétonné et réouvert à la circulation après 3 semaines de fermeture totale.

Bâtiment centre-bourg : Des travaux ont lieu sur le parking du bâtiment centre-bourg afin de permettre de régulariser le raccordement du bassin de rétention des eaux du bâtiment au réseau d'eaux pluviales.
Depuis le 1^{er} mars, les panneaux solaires du bâtiment fonctionnent en autoconsommation collective.

Maison route de Soucieu : le permis de construire a été accordé et la consultation auprès des entreprises du bâtiment est en cours. Il est envisagé un démarrage de travaux pour début mai.

Les travaux de construction des maisons en Bail Réel Solidaire à la Matazine ont démarrés.

Une cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre se déroulera le vendredi 5 avril à 11 heures en présence de Monsieur Christophe GUILLOTEAU, Président du Département et Président du bailleur social Deux Fleuves Rhône Habitat (ex OPAC).

❖ DIVERS

Le 29 février dernier, Madame la Sous-Préfète en charge notamment de l'Agriculture sur le Département est venue visiter la Sicol. Une rencontre de 2h30 qui lui a permis de visiter les installations et d'échanger avec les dirigeants de la société.

Dans le cadre de Terres de Jeux, la Copamo propose une conférence sur les dessous de la préparation des grands événements sportifs avec un plateau d'intervenants exceptionnel, lundi 18 mars à 19h, à l'espace Jean Carmet.

Monsieur le Maire informe de la probabilité de classement de la ZI des Platières en agglomération. Cela permettrait notamment une gestion des aménagements de sécurité des voiries.

Une nouvelle médecin, Elise BENEDEINI est installée depuis ce lundi 11 mars dans le local situé rue de la Gloriette. De nouveaux patients pourront être accueillis.

Le syndicat de gestion de l'eau potable MIMO a effectué des modifications pour une meilleure dilution de l'eau entre notre nappe du Garon et celle de Rhône-Sud. L'Agence Régionale de Santé a ainsi validé la conformité de notre eau depuis le mois de novembre.

❖ MANIFESTATIONS

Maryse JOLLY remercie les élus présents lors du vide maison organisé par le CCAS ce samedi 9 mars.

Evènements à venir :

- Samedi 16 mars : Nettoyage de printemps et fête du développement durable – Mairie

Dès 7h, rdv parvis de la salle des fêtes pour la sortie biodiversité. Le nettoyage de printemps débutera dès 9h. L'association Tous Clim'acteurs et le Repair Café s'associent à l'évènement avec l'organisation d'une bourse aux vélos de 9h à 13h ainsi qu'une collecte de vieilles lunettes, téléphones, ordinateurs, appareils photos. Mont'en selle proposera de la petite réparation de vélos et Solarcoop/CVPM seront présents pour conseiller et accompagner dans le photovoltaïque.

- Samedi 16 mars : Plantation des arbres des bébés à 10h30 – CCAS

- Fête de la poésie – Mairie

Vendredi 22 mars : Résultat du concours de poésie des écoles dès 16h30 suivi de courts métrages, atelier origami et d'un spectacle théâtral de la compagnie Carnages.

Le samedi, se succéderont des ateliers de philosophie sur le thème de la beauté, atelier d'écriture, cours de bonnes manières, atelier danse-peinture, Qi gong et la diffusion du film-documentaire « *les gardiennes de la planète* » clôturera cette nouvelle édition.

- Dimanche 7 avril : rassemblement de voitures anciennes au Planil – Lien des Saint-Laurent.

Prochain conseil municipal : lundi 8 avril 2024 à 20h30 – Salle du conseil à la Mairie